

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 18 MARS 2022

Date de la convocation : 14 mars 2022

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- DETR 2022 (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux)
- Indemnité sinistre cabinet médical
- Compte-rendu des différentes réunions
- Transport scolaire : avenant n°3 à la convention de délégation de compétences
- Elections présidentielles 2022 : permanence du bureau de vote
- Délibérations et questions diverses

Membres présents : BOBINEAU Joël, PASCAULT-BRICAUD Evelyne, SPENNATO Fabienne, BONNEAU Stéphane, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, LARGETEAU René-Pierre, NAULET Jean-Pierre, QUELEN Joël, ROMANO Guillaume, VASSEAUD Céline

Membres excusés : SABOURAUD Damien, COLAS René-Louis (pouvoir donné à NAULET Jean-Pierre), ROYER Stéphanie

Secrétaire de séance : QUELEN Joël

Monsieur le Maire ouvre la séance en demande s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé. Avant de poursuivre, Monsieur le Maire fait part de la démission de Claire Mimault du conseil municipal.

1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

Bâtiments du centre bourg : Monsieur le Maire annonce que l'installation du kinésithérapeute n'aura pas lieu ; pour des raisons personnelles, ce dernier a dû renoncer à sa venue. Il s'engage auprès de la commune à chercher et rencontrer un professionnel de la Catalogne avec l'ordre des médecins catalan. Cette information a des répercussions sur l'aménagement du local prévu à cet effet ; lors de la dernière réunion de chantier, la commission a décidé de cloisonner en une seule pièce au lieu de deux et de réaménager si besoin en fonction du prochain projet.

Monsieur le Maire annonce les différents travaux faits ou à réaliser : la dalle du cabinet médical est coulée, la pose du carrelage et le revêtement suivront ; la livraison de l'escalier est prévue semaine 14 ou 15 ; la réalisation des bandes de placo se fera après la pose de l'escalier pour terminer par le plafond.

Sur l'extérieur, le terrassement a débuté laissant apparaître le cheminement (Monsieur le Maire souligne la bonne exécution des pentes conformes à la demande). Le raccordement aux eaux pluviales et eaux usées a été fait, celui à l'eau potable sera réalisé prochainement.

Monsieur le Maire fait savoir que les pierres de taille risquent de manquer. Celles du bâtiment existant, avant démolition, ont été déposées sur un terrain. Lors de travaux de terrassement de ce terrain, ces pierres ont été enfouies.

Monsieur le Maire fait lecture de l'avenant sur le marché de l'entreprise Rantière de 1 394,48€ HT correspondant à la reprise de la rive du bâtiment voisin portant le nouveau montant du marché à 219 363,04€ HT.

Effacement des réseaux aux Ouillères : Monsieur le Maire annonce un répit pour les travaux. L'armoire pour la fibre optique sera installée sur le parking ; le raccordement de chaque maison se fera ensuite. Lors de la suppression des fils et des poteaux, Monsieur le Maire craint une nouvelle fermeture de la voie. La commission voirie se réunira le mercredi 30 mars à 9h30 afin de constater l'ampleur des travaux à réaliser sur les trottoirs du village et sur la route de la Gageonnière.

Village du Moulin : Monsieur le Maire a signé deux actes de vente de parcelles chez le notaire.

Lotissement Kristensen : Une rencontre a eu lieu en mairie, ce jour, en présence du service urbanisme de Fontenay-le-Comte, la négociatrice des terrains, le porteur du projet, le géomètre, les adjoints et quelques conseillers. Le projet est conforme au permis d'aménager déposé à l'époque. Seule change la constitution des parcelles : elles seront de taille réduite mais les acquéreurs auront la possibilité d'en acheter deux.

2 – DETR 2022 (DOTATION D'EQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX)

Monsieur le Maire annonce que le montant de la DETR accordé pour 2022 est de 101 610€. Cette somme permettra de financer une partie des travaux d'accessibilité de la mairie.

3 – INDEMNITÉ SINISTRE CABINET MÉDICAL

Monsieur le Maire fait part du virement de la somme de 11 779,54€ correspondant à l'indemnité du sinistre du cabinet médical. Les entreprises en charge des travaux vont être relancées prochainement.

4 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

Station d'épuration : Une réunion à la Communauté de Communes s'est tenue afin d'étudier le projet. Cette nouvelle station fournirait le lotissement des Bouronnières et le centre bourg. Une proposition d'implantation de la station au Fief des Ceps, près de l'antenne a été faite. Un bureau d'étude va explorer cette proposition et la Communauté de Communes en étudiera le chiffrage.

Commission animation : M Bonneau fait le bilan de la réunion qui s'est tenue en présence de certaines associations communales, afin d'en connaître les différentes manifestations prévues. La « Rando Merventaise » organise une matinée randonnée le 19 juin avec 3 parcours + ravitaillement ; le théâtre a repoussé ses représentations en novembre avec 5 dates ; la gymnastique prévoit une randonnée en octobre ; le CPE envisage un carnaval le 8 avril prochain et la fête des écoles le 26 juin avec le retour du repas. Il a été proposé l'intervention de la société Hippo-Tam-Tam pour compenser l'annulation de l'animation prévue en décembre. Le retour des enseignants et du CPE est en attente. La fête de la musique est maintenue au 1^{er} juillet ; une réunion de préparation sera organisée avec les bénévoles. Une restauration supplémentaire sera prévue ; l'idée d'une scène libre pour les musiciens amateurs qui souhaiteraient évoluer est évoquée. Pour les festivités du 13 Juillet, le feu d'artifice sera réalisé par la société Mille Feux ; certaines associations sont prêtes à aider ; sur le parking de la Vallée, un coin restauration sera créé. D'autres idées ont été émises qui seront étudiées lors de la prochaine réunion.

Pôles de proximité : Lors de la dernière réunion avec les 3 autres communes le 17 mars, plusieurs points ont évoqués : l'enveloppe urbaine, le pôle de santé, les sites internet des communes, les écoles, les manifestations communales (les communes souhaiteraient un agenda commun afin de ne pas organiser des manifestations à la même date), les locations de salles, un projet d'achat en commun d'une nacelle (à titre informatif, Monsieur le Maire présente un devis pour l'achat d'une nacelle remorquée par un tracteur : 47 900€ HT soit 57 480€ TTC).

Sycodem : Lors de la réunion du 17 mars, le syndicat a annoncé que son coût de fonctionnement était estimé à 31€ par habitant ; la moyenne départementale est de 41€. Monsieur le Maire fait part de l'inauguration de la fête de la nature à Mouzeuil Saint Martin, sur les déchets verts, le 21 mai prochain.

5 – TRANSPORT SCOLAIRE : AVENANT N°3 À LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES

Monsieur le Maire fait lecture de l'avenant. La Région repoussant son marché d'un an elle reconduit d'autant son contrat avec les transporteurs. Tous les conseillers valident l'avenant.

6 – ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022 : PERMANENCES DU BUREAU DE VOTE

Chaque conseiller se positionne sur un créneau horaire pour tenir le bureau de vote le jour des élections du présidentielles du 10 et 24 avril prochain.

7 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Remparts : Monsieur le Maire fait lecture des remerciements de M Grelet pour avoir validé son devis. Une date de rencontre sera prochainement fixée pour une prise de contact et expliquer le travail avec le drone.

Bulletin : La Commission Communication envisage la parution d'un édito de printemps. La réunion de préparation aura lieu le jeudi 24 mars à 20h30.

Elagage : Monsieur le Maire annonce que tous les propriétaires concernés par une demande d'élagage en vue du déploiement de la fibre optique ont été contactés.

Route du Nay : Monsieur le Maire fait lecture d'une lettre de l'ARD soulignant un problème de vitesse sur cette voie. Le Département propose de réduire la vitesse à 70km/h avant l'ancienne scierie et d'identifier le hameau par un panneau et par la pose de résine sur la voie.

Devis éclairage public : Monsieur le Maire présente le devis du Sydev correspondant à la réinstallation d'un lampadaire au coin de la rue de la Chapelle et de 2 applis Chemin des Douves, pour éclairer le cheminement du nouveau bâtiment. La part communale s'élève à 9 861€. Les élus vont savoir que les applis proposées ne leur conviennent pas.

Conférence : Monsieur le Maire invite les élus à une conférence sur l'AVC à Benet le 7 avril à 18h30.

Randonnées : La formation de balisage des chemins de randonnée se tiendra à la maison du sport à la Roche sur Yon, à différentes dates.

Saint Jacques de Compostelle : Le bâton du pèlerin de Saint Jacques passera sur la commune le 2 Août.

Sycodem : Monsieur le Maire informe du passage ponctuel d'un agent sur la commune le 25 mars qui peut aider les habitants au tri.

Invitation : Monsieur le Maire fait part de l'invitation de l'inauguration du Château de la Citardière à laquelle sont conviés tous les élus, le 30 avril.

La séance est levée à 23h15.

Prochaine réunion de conseil, le vendredi 15 avril 2022, à 20h30.